

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
01 L'ACCES AU SEJOUR EN BELGIQUE POUR ETUDIER	7
1 La demande d'autorisation de séjour	7
2 Les conditions pour obtenir l'autorisation	8
2.1 Condition d'études	8
2.2 Condition financière	9
2.3 Condition de santé	9
2.4 Condition de sécurité	10
3 Démarches à l'arrivée	10
3.1 Inscription à la commune	10
3.2 Titre de séjour	10
3.3 Schéma recapitulatif	11
3.4 Cas particulier – pays limitrophe	11
3.5 Peut-on refuser d'accorder le séjour à l'étudiant ?	11
4 Renouvellement du titre de séjour	12
4.1 Quels documents à remettre ?	12
4.2 Quel seuil de réussite ?	13
4.3 Que se passe-t-il en cas de changement d'orientation ?	13
5 L'étudiant peut-il se faire rejoindre par sa famille ?	13
5.1 Quels membres de la famille ?	13
5.2 Quelles conditions ?	14
Condition financière	14
Condition de logement	14
Condition de santé	15
Condition de sécurité	15
5.3 Procédure	15
Lieu d'introduction de la demande	15
Délais	15
Documents justificatifs	16
5.4 Démarches à effectuer à l'arrivée de la famille en Belgique	16
Inscription à la commune	16
Titre de séjour	16
6 L'éloignement du territoire	17
L'étudiant EEE	17
Les membres de la famille	18
7 Les recours	18
7.1 Les recours juridictionnels	18
Recours devant le Conseil du Contentieux des Étrangers	18
Recours en cassation devant le Conseil d'État	18
7.2 Le Médiateur fédéral	19
8 Trouver une aide juridique	19
8.1 L'aide juridique	19
L'aide juridique de première ligne	20
L'aide juridique de deuxième ligne	20
8.2 L'assistance judiciaire	21
8.3 Trouver un avocat spécialisé	22
D'autres consultations juridiques	22
8.4 Une aide sociale	22
02 CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ACCES AUX ÉTUDES	23
1 Les équivalences de diplôme en Fédération Wallonie-Bruxelles	23
1.1 Authentification, légalisation et traduction	23
Authentification et légalisation des documents	24
Traduction des documents	25
1.2 équivalence d'un titre d'études primaires ou secondaires	25
Remarques préliminaires	25
Pour une inscription dans l'enseignement supérieur	26
Pour une inscription dans l'enseignement secondaire	27
Décision d'équivalence	29
Contestation	30
1.3 équivalence de diplôme supérieur pour l'enseignement supérieur	31
2 Preuve de la maîtrise suffisante de la langue française dans l'enseignement supérieur	32
2.1 Comment apporter cette preuve ?	32

2.2	Examen spécifique de maîtrise de la langue française	32
	Qui organise cet examen ?.....	32
	Quand est-il organisé ?.....	32
	Comment se déroule l'examen ?.....	33
	Quand est notifié le résultat ?.....	33
03	L'ÉTUDIANT EEE ET LE TRAVAIL.....	34
1	Un étudiant EEE peut-il travailler en Belgique sans perdre son droit au séjour ?.....	34
2	Quel type de travail ?.....	34
	SOURCES JURIDIQUES.....	36
	Accès au séjour	36
	Accès aux études.....	37
	L'étudiant étranger et le travail.....	38
	ANNEXES	40
	CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE	42